

# Rogers valorise ses employés avec Forward

Récompenser l'effort individuel de chaque employé à travers l'évolution positive de l'action de la compagnie, voilà ce que propose Forward, le Rogers Share Value Scheme. Ce plan novateur d'une durée de trois ans offre l'opportunité à tous les employés de bénéficier de l'appréciation des actions de Rogers sans pour autant devoir être détenteurs d'actions. C'est ce que révèle le journal d'entreprise du groupe Rogers, dans son dernier numéro.

Chaque employé obtiendra un nombre de Forward points proportionnel à son salaire de base et à son poste. Ces points seront convertis en argent en fonction des bonnes performances de Rogers en Bourse durant la période du 1er octobre 2007 au 30 septembre 2010. La conversion s'effectuera à la fin du plan et la Forward value ou la somme obtenue sera payable en décembre 2010.

Selon le magazine Network, l'action de Rogers devrait atteindre ou dépasser Rs 455 au 30 septembre 2010 pour que le plan soit payable. Certaines conditions sont néanmoins rattachées à Forward. Il faut, entre autres, avoir été recruté avant le 1er octobre 2008 et être toujours employé au 30 septembre 2010 pour en être bénéficiaire. Ceux qui ont été embauchés entre le 1er octobre 2007 et le 30 septembre 2008 se verront attribuer des Forward points sur une base prorata.

Les points resteront inchangés sauf en cas de promotions. Ceux-ci seront alors ajustés en fonction du salaire et du nouveau poste. Ce plan ne remplace en aucun cas les rémunérations ou autres récompenses existantes. Cette initiative s'inscrit dans une politique de valorisation des employés.

Selon la direction du groupe Rogers, c'est une reconnaissance légitime envers ceux qui constituent le premier atout de l'entreprise. □